

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du vendredi 16 Mai 2008

L'an deux mille huit, le seize mai à vingt heures trente,
Vu le code général des collectivités territoriales,
les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes AURIOL Violette, BONZON Annelise, LAFONT Ginette, MAZEL Marcelle et
VERDIER Nicole,
Ms BOLLE Pierre, CREMER Pascal, DEJEAN Christian, MENDRAS Bruno et
MOURGUES David.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M BOLLE Pierre.

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu du quatre avril deux mille huit.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité par les conseillers présents lors de ce conseil qui signent le registre.

Le Maire reprend les différents points de l'ordre du jour de ce compte rendu, et précise les suites qui leur sont données.

Ordre du jour :

- 1°/Appel d'offres Atelier Municipal
- 2°/ Appel d'offres murs d'entrée de la route d'accès à la chapelle
- 3°/Emprunt pour atelier et route d'accès
- 4°/Désignation des délégués aux différentes commissions de la communauté de communes.
- 5°/Commissions communales des Impôts Direct
- 6°/ Lancement consultation diagnostic isolation thermique
- 7°/ Questions diverses

1°/ Appel d'offres Atelier Municipal :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'architecte, M LAUNE, va prochainement fournir le dossier de consultation des entreprises afin de pouvoir lancer l'appel d'offres concernant la construction de l'atelier municipal.

Il fait part également que le permis de construire a reçu un avis favorable de la Direction Départementale de l'Équipement le 05 mai dernier.

Monsieur le maire indique qu'il convient,

vu l'avis favorable du permis de construire de l'atelier municipal,

vu le dossier de consultation qui va être fourni rapidement,

de procéder au lancement de la consultation, par deux publications dans des journaux habilités, par des courriers aux différentes entreprises locales et par l'affichage dans les trois panneaux municipaux.

Le conseil municipal, AUTORISE, à l'unanimité, le maire à lancer la consultation des entreprises pour la construction de l'atelier municipal comme indiqué ci-dessus.

2° / Appel d'offres murs d'entrée de la route d'accès à la chapelle

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que suite au dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2008, établi par M Oswald (DDE) dans le cadre de la convention ATESAT, il conviendrait de lancer une consultation d'entreprises.

Une rencontre aura lieu prochainement avec M Oswald sur le terrain afin de mettre en place le cahier des charges pour la réalisation des murs d'entrée de la route d'accès à la chapelle.

Après discussion, le conseil municipal : AUTORISE, à l'unanimité, monsieur le maire à lancer la consultation des entreprises dès que le cahier des charges sera établi.

3° Emprunt pour atelier et route d'accès

Suite au vote du Budget Primitif Communal 2008, Monsieur Le Maire indique qu'il convient de délibérer sur la passation d'une convention de prêt, pour la réalisation des travaux de construction de l'atelier et de la route d'accès à la chapelle.

Monsieur le maire rappelle que le montant prévu au budget est de 50 000 €.

Pour ce faire, Monsieur le maire indique qu'il a contacté trois établissements bancaires et annonce les propositions suivantes :

Établissements	Taux	Remboursement annuel	Frais de dossier
Caisse D'Épargne	4.54 %	4 740.31 €	Sans
Crédit Agricole	4.43 %	4 687.10 €	Sans
Dexia CLF	4.53 %	4 735.03 €	150 €

Monsieur le maire propose une durée de remboursement sur 25 ans. Il fait part également que la date du versement de la totalité du prêt est proposé pour octobre 2008 et le versement de la 1^{ère} échéance rapprochée en janvier 2009.

De plus, Monsieur le maire, indique qu'il conviendrait de faire un emprunt de 80 000 € vu les travaux supplémentaires déjà engagés (frais d'architecte, construction de murs..) et aux éventuels surcoûts suite au résultat de la consultation des entreprises.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc, l'attribution d'un prêt de 80 000 €, au taux fixe de 4.43 % l'an, d'une durée de 25 ans, remboursable en échéances constantes sans frais de dossier ni commissions..

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire, pour signer le contrat de prêt et à intervenir entre la commune et la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

- Monsieur le maire, prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

4° / Désignation des délégués aux différentes commissions de la communauté de communes.

Monsieur le maire rappelle que deux délégués titulaires et deux délégués suppléants à la communauté de commune Cévennes Garrigues ont été désignés au conseil municipal du 4 avril dernier.

Monsieur le maire informe le conseil municipal, qu'un conseiller, autre que les délégués déjà désignés, à la possibilité d'assister et de suivre une commission en concomitance ou non avec le délégué représentant la commune.

La désignation des membres aux commissions de la communauté de communes est faite comme suit :

Commissions	Nouveaux membres
Economique	Mme BONZON Annelise
Ordures Ménagères	M MOURGUES David
Tourisme	M CREMER Pascal
Finance, Gestion du Personnel	M MENDRAS Bruno
Aménagement de l'espace et SPANC	M JULIEN Edmond
Communication	M CREMER Pascal
Culture et Sport	M CREMER Pascal
Enfance	M MENDRAS Bruno
Emploi/Insertion	Mme BONZON Annelise

5°/Commissions communales des Impôts Direct

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Ainsi, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

La désignation, par les services fiscaux, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, s'effectue sur une liste de contribuable dressée par le conseil municipal.

Cette liste doit comporter douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Monsieur le maire propose au conseil municipal la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Domiciliés hors de la commune	
CRUCIS Maurice	VALETTE Pierre
Propriétaires de bois et forêts	
MERCIER Luc	PESENTI Bruno
FAGES Bernadette	LAFONT André
Autres	
FONT Jean	MOURGUES Jacqueline
VANDERPOTTE René	BONZON Robin
BONZON Gilles	RENAUX Alain
HOARAU Bernard	ROUSSET Charly
JULIEN Jean-Pierre	CREMER Annie
TEISSIER Jacques	CORDESSE Jean-Louis
DEJEAN Corinne	TAMM Sébastien
SALATHE Louise	GRANIER Pierre
MENDRAS Josiane	PELADAN Jean-Paul

Le conseil municipal, est FAVORABLE à l'unanimité, pour présenter cette liste de contribuable aux services fiscaux afin que celui-ci désigne les commissaires titulaires et suppléants à la commission communale des impôts directs.

6° / Lancement consultation diagnostic isolation thermique

Monsieur le maire rappelle que lors du conseil municipal du 11 janvier 2008, il a été décidé d'effectuer un diagnostic de performance énergétique afin de pouvoir réaliser par la suite des travaux d'isolation dans les bâtiments communaux, notamment l'appartement et les bureaux du secrétariat.

Monsieur le maire propose d'inclure la chapelle, dans l'optique de la mise aux normes électrique et du chauffage suite aux fouilles archéologique.

A ce propos, monsieur le maire fait part qu'il a pris contact avec le Conseil d'Architecture en Urbanisme et Environnement (CAUE) afin que ce dernier puisse nous conseiller sur la procédure de l'établissement d'un diagnostic.

7° Questions diverses

Aménagement intérieur de la chapelle :

Monsieur le maire indique que le projet d'aménagement intérieur de la chapelle après les fouilles archéologique, nécessite en premier lieu, d'effectuer le choix de l'architecte.

Il indique également que Mme ASPORD-MERCIER, archéologue souhaite prendre part à la réflexion sur le choix de l'architecte.

Madame Ginette LAFONT propose au conseil municipal d'associer le Parc National des Cévennes à cette opération.

Monsieur le maire souhaite également que l'ordre des architectes soit contacté.

Le conseil municipal, AUTORISE à l'unanimité, monsieur le maire à effectuer les démarches nécessaires pour la consultation d'architectes, d'associer Mme ASPORD-MERCIER, archéologue, le Parc National des Cévennes et l'Ordre des architectes.

Création de la route d'accès à la chapelle :

Murs style pierres sèches

Suite aux travaux de la création de la route d'accès à la chapelle, Monsieur le maire indique qu'il convient de construire un mur style « pierres sèches » au niveau de l'angle vif, en haut de la route, sous la table d'orientation.

Deux entreprises ont été contactées afin d'établir un devis. Une seule a répondu, l'entreprise BRUN pour un montant HT de 1 295 €.

Monsieur le maire indique que l'entreprise BRUN peut intervenir dès que le temps sera favorable.

Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de retenir l'entreprise BRUN pour la création d'un mur en style « pierres sèches » à l'endroit indiqué par Monsieur le maire, pour un montant de 1 295 € HT.

Gouttières chapelle :

Monsieur le maire fait part que pour une meilleure protection des façades, il serait souhaitable de mettre en place, suite aux travaux de réfection des façades de la chapelle, des gouttières.

Deux devis ont été demandés, un seul a été reçu, celui de l'entreprise ROMEUF, pour un montant de 1 074 € HT, pour la mise en place de gouttières en cuivre.

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité de retenir l'entreprise ROMEUF pour l'installation de gouttières en cuivre sur la chapelle, pour un montant de 1 074 € HT.

Etagères secrétariat :

Monsieur le maire fait part du manque de place pour le rangement des dossiers dans les bureaux du secrétariat. Pour rester en harmonie avec le travail déjà en place (étagères et

placard) il a demandé un devis au même artisan, M BONZON Robin, pour la mise en place de nouvelles étagères.

Le conseil municipal ne souhaite pas la mise en place de toutes les étagères prévue sur le devis mais de quelques-unes seulement. Le montant des travaux est de 490.80 € HT.

Le conseil municipal à 10 voix Pour et 1 abstention (M Christian DEJEAN qui n'est pas contre la mise en place d'étagères mais qui souhaite plus de réflexion sur l'aménagement du bureau), DECIDE de commander les travaux à M BONZON Robin, pour un montant de 490.80 € HT.

Aménagement place du village :

Monsieur le maire propose au conseil municipal de mettre en place un banc en bois, deux jardinières bois à l'entrée de la mairie et une poubelle bois, sur la place afin d'en terminer l'aménagement et dans un souci d'embellissement.

Le conseil municipal après discussion, souhaite prendre plus de temps afin de traiter le sujet avec des éléments supplémentaires. La question sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Poste d'agent d'entretien :

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du prochain départ en retraite de Madame MOURGUES Jacqueline au mois de juillet 2008.

Une candidature a été reçue en mairie pour son remplacement.

Le conseil municipal est FAVORABLE à l'unanimité pour le recrutement d'une personne en remplacement de Madame MOURGUES Jacqueline.

Délégué au SIVOM :

Monsieur le maire indique que lors du conseil du 4 avril dernier il a été désigné deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au SIVOM. Le SIVOM demande seulement deux délégués titulaires. Monsieur le maire indique que la désignation des deux délégués suppléants est annulée.

Inauguration exposition municipale été 2008 :

Monsieur le maire propose de fixer la date de l'inauguration de l'exposition « Le Gard au tournant des Millénaires » au lundi 14 juillet 2008 à 17h30.

Le conseil municipal est favorable, à l'unanimité, pour fixer la date de l'inauguration au 14 juillet 2008 à 17h30.

M Pierre BOLLE demande à ce que les invitations soient soignées, et que les organismes officiels soient conviés.

Carte communale :

Monsieur le maire rappelle que la commission urbanisme est convoquée pour le vendredi 30 mai 2008 pour rencontrer M FULCRAND, architecte, et travailler sur la carte communale.

En vue de cette réunion, il serait souhaitable de se réunir afin de travailler sur la carte communale. La date est fixée au vendredi 23 mai 2008 à 17h00.

Prochain conseil municipal :

Vendredi 27 juin 2008 à 20h30, une convocation confirmera cette date.

Bulletin Municipal :

Madame Violette AURIOL, présidente de la commission communication, souhaite fixée une date pour travailler sur le bulletin municipal.

Cette date est fixée au lundi 26 mai à 9h00, une convocation confirmera cette date.

Unité de Gestion Chasse :

Madame Violette AURIOL, délégué à l'unité de gestion chasse, fait part au conseil municipal du contenu de la réunion du 29 avril qui a eu lieu à Thoiras.

Elle était présente à la réunion avec Monsieur Bruno MENDRAS.

Ils ont demandé les démarches à effectuer par les personnes privées suite aux problèmes des dégâts des sangliers dans des terres cultivables et/ou privées.

Il leur a été répondu, qu'il est possible d'obtenir des indemnités concernant les zones agricoles, en justifiant d'un bail écrit. Concernant les terres privées, il est possible de mettre en place un protocole entre les équipes de chasse, la fédération et le propriétaire.

SIVOM :

Madame Violette AURIOL, délégué au SIVOM, annonce qu'elle a été élue Vice-présidente au SIVOM. Le président est Monsieur PIBAROT.

Madame Violette AURIOL, rappelle les compétences du SIVOM, qui est le réseau des écoles, avec prêt de matériel, etc... Elle indique que M PIBAROT souhaite étendre les compétences du SIVOM, il demande une réflexion de la part des communes membres. Le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite est un thème qui a été abordé au sein du Sivom. Le conseil municipal après discussion, souhaite que le Sivom, mette en place un questionnaire pour recueillir des données sur les demandes des habitants du canton.

Communauté de Communes

Commission Culture :

Madame Violette AURIOL, déléguée à la commission culture de la communauté de communes annonce que le président est M Henri De LATOUR.

Madame Violette AURIOL fait part aux conseillers des informations données par le président de la commission :

- Souhait de s'appuyer sur les associations existantes,
- Souhaite que le projet de la médiathèque de Lasalle, continu d'être au programme budgétaire,
- Souhaite que le projet de la « Filature du Pont de Fer » soit suspendu,
- Le projet du Pôle Culturel à St Hippolyte reste une grande question,
- Développer le budget de la communication,
- Aides aux associations.

Le président a demandé que chaque commune fasse le recensement des associations.

Communauté de communes

Commission Ordures Ménagères

Madame Violette AURIOL, déléguée à la commission ordures ménagères de la communauté de communes, fait part au conseil municipal des informations suivantes :

Le vice-président est M Eric TESTA. Durant les six années à venir, les thèmes importants seront :

- le tri local,
- le tri sélectif,
- la redevance,
- le compostage collectif ou semi collectif,
- la mise en place d'un tarif pour les entreprises,
- les travaux de la déchetterie de St Hippolyte du Fort,
- l'extension des bacs jaunes.

Le budget est en préparation.

La création d'un poste de directeur pour ce service est en cours d'élaboration.

Le symtoma augmente de 4% ce qui va engendrer une augmentation de la redevance.

Association des personnes Agées :

Madame Nicole VERDIER, déléguée, informe qu'elle a assisté à la réunion du 14 avril dernier. M FABRE démissionne en tant que président. La réunion était surtout informative.

Communauté de communes**Commission Economique**

Monsieur Christian DEJEAN, délégué à la commission économique de la communauté de communes, informe le conseil municipal des dossiers en cours :

- L'atelier de transformation,
- La ZAC des batailles.

Commission Emploi :

Monsieur Christian DEJEAN, délégué à la commission emploi à la communauté de communes informe le conseil municipal que la dernière réunion a eu pour objectif de présenter un historique de la commission.

Commission SPANC

Prochaine réunion : le 22 mai 2008.

Bulletin Municipal :

Monsieur Christian DEJEAN souhaite savoir si la commission a réfléchi sur sa demande concernant la possibilité d'intégrer dans la commission des personnes extérieures au conseil municipal.

Madame Violette AURIOL informe que le sujet n'a pas encore été traité en commission.

Monsieur Christian DEJEAN demande la date de la prochaine parution du bulletin afin d'informer les organisateurs de l'exposition des « Talents cachés ».

Madame Violette AURIOL indique qu'elle a pris contact avec Madame Corinne DEJEAN afin de lui demander, entre autre, de faire passer un article à la mairie pour le prochain bulletin.

Plan iode :

Monsieur Bruno MENDRAS, délégué à la Défense, informe le conseil municipal qu'il a récupéré les comprimés d'iode destinés aux habitants de la commune en cas d'incident nucléaire dans le département. Un article sera prochainement publié pour expliquer la mise en oeuvre de ce plan.

Plan Défense :

Monsieur Bruno MENDRAS, délégué à la Défense et réserviste indique qu'il est à la disposition de toute personne, de la commune ou du canton, désirant une information en matière de Défense (recrutement, carrière...).

Chapelle, nids d'hirondelles :

Monsieur Bruno MENDRAS indique qu'il serait souhaitable de prendre une décision concernant le maintien ou non des nids d'hirondelles à l'intérieur de la chapelle. Cette proposition est faite afin de résoudre le problème des déjections et en vue des travaux futur à l'intérieur de la chapelle.

Il serait souhaitable de prendre une décision avant l'été prochain.

Monsieur Pierre BOLLE indique qu'il est favorable au maintien des nids dans la chapelle.

Rétroprojecteur :

Monsieur Bruno MENDRAS propose au conseil municipal d'acquérir un rétroprojecteur.

SPANC :

Monsieur Pascal CREMER, informe les conseillers, qu'il reste à M LACOURTE (SDEI) chargé du diagnostic des assainissements autonomes deux ou trois personnes a visiter sur la commune afin de terminer le diagnostic.

Jumelage :

Monsieur Pascal CREMER confirme la venue de M Khonig avec son successeur pour une réunion d'information sur le jumelage le 17 mai comme indiqué dans la convocation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h58.